



Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

Canada

# *Diversification de l'économie de l'Ouest Canada*

**Budget des dépenses  
2004-2005**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

**Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien  
et ministre d'État (Sport)**

## **Table des matières**

SECTION I .....	1
MESSAGE DU MINISTRE .....	1
DÉCLARATION DE LA DIRECTION.....	3
LISTE DES ACRONYMES .....	4
SECTION II : RAISON D'ÊTRE.....	5
Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort.....	5
Harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada.....	6
Aperçu de l'Ouest .....	7
Perspectives économiques pour les provinces de l'Ouest.....	8
SECTION III : APERÇU DE LA PLANIFICATION.....	11
Innovation .....	11
Entrepreneuriat.....	12
Collectivités durables.....	12
SECTION IV : PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE.....	15
INNOVATION .....	16
ENTREPRENEURIAT.....	20
COLLECTIVITÉS DURABLES.....	25
INITIATIVES POUR L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT .....	30
Stratégie et vision relatives au Gouvernement en direct (GED).....	30
Langues officielles .....	30
Stratégie de développement durable .....	31
Fonction de contrôleur moderne .....	32
SECTION V : ORGANISATION .....	34
SECTION VI : ANNEXES.....	34
SECTION VI : ANNEXES.....	35

## **SECTION I**

### **MESSAGE DU MINISTRE**

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) travaille pour renforcer l'Ouest et édifier un Canada plus fort. Pour y arriver, nous oeuvrons dans le cadre de partenariats qui renforcent les relations fédérales-provinciales, nous travaillons à la création d'une société solidaire qui fournit des possibilités économiques à tous et nous favorisons une innovation qui entraîne des avantages économiques à long terme et un avenir plus durable. Le premier ministre Paul Martin a confirmé à DEO le statut de ministère distinct, dirigé par un ministre. Le Ministère continuera de collaborer étroitement avec Industrie Canada ainsi qu'avec d'autres organismes de développement régional pour assurer une approche cohérente et globale en matière de développement régional et communautaire.

Ces principes correspondent à l'ensemble des priorités du gouvernement canadien et sont apparents dans tous les programmes et activités de DEO. Ensemble, ils contribuent à créer une économie du XXI<sup>e</sup> siècle dans l'Ouest canadien tout en aidant à renforcer les bases sociales des collectivités urbaines et rurales.

Bon nombre des activités de DEO sont conçues pour appuyer le développement de grappes d'innovation qui permettent de multiplier les connaissances des gens de l'Ouest en vue de créer de nouvelles sources de croissance économique. Par exemple, DEO s'efforce de miser sur l'expertise de l'Ouest en production énergétique et de positionner la capacité de la région de manière à optimiser les nouveaux débouchés créés par la sensibilisation croissante aux questions environnementales à l'échelle mondiale. En aidant à établir le leadership de l'Ouest canadien dans les technologies de l'environnement, nous contribuons non seulement à la réussite économique de la région, mais également à la qualité de vie et à notre avenir commun sur le plan de l'environnement.

Un autre des buts importants de DEO est l'augmentation, pour tous les Canadiens de l'Ouest, des possibilités de participer et de contribuer à la force économique de la région. Dans l'Ouest, où le nombre de petites entreprises par habitant est 40 p. 100 plus élevé que n'importe où ailleurs au Canada, un des principaux moyens d'y arriver consiste à appuyer l'entrepreneuriat. Plusieurs de nos programmes visent à aider certains segments de la population, comme les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les nouveaux Canadiens, à surmonter les obstacles particuliers qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils veulent lancer leur entreprise.

Au cours de la dernière année, le Ministère a réorienté ses activités afin de renforcer le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) en tant que principale source de services pour les petites et moyennes entreprises. En augmentant la capacité d'élaboration de politiques de DEO, nous avons réussi à élargir et à axer notre aide stratégique sur les secteurs clés de l'économie, entre autres, en favorisant les nouveaux investissements dans l'Ouest canadien, en rehaussant la présence des entreprises de

l'Ouest au sein des marchés canadiens et mondiaux, et en soutenant des projets communs en collaboration dans les technologies innovatrices et le développement de la recherche.

DEO insiste de plus en plus sur une approche mieux intégrée à l'égard des défis complexes qui sont propres à l'Ouest canadien d'aujourd'hui, particulièrement dans les grands centres urbains. Cette nouvelle orientation a donné lieu aux Ententes de développement urbain des principales villes de l'Ouest qui ont pour but de revitaliser les centres-villes, d'améliorer les infrastructures et de stimuler l'entrepreneuriat. Cela inclut des mesures pour mieux satisfaire les besoins et répondre aux préoccupations du nombre croissant d'Autochtones vivant en milieu urbain.

Par exemple, dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, DEO travaille avec une vaste gamme de partenaires à Vancouver ainsi que dans cinq autres villes de l'Ouest à la mise au point de solutions innovatrices en vue d'aborder les priorités autochtones, y compris la participation des jeunes à la main-d'oeuvre, de meilleurs soins de santé et des solutions aux problèmes des sans-abri.

Tous ces défis complexes vont au-delà des mesures économiques. Pour que les collectivités soient durables et capables de soutenir une qualité de vie élevée, elles doivent non seulement jouir d'une santé économique, mais également d'une santé sociale et environnementale. Le rôle de DEO a évolué et consiste maintenant à veiller à ce que les réactions à ces réalités soient collaboratives et coordonnées. Travailler en partenariat avec tous les ordres de gouvernement est dorénavant une prémisse fondamentale du fonctionnement de notre Ministère.

DEO continuera de cerner les nouveaux débouchés pour édifier un avenir durable dans l'Ouest, un avenir qui se définit par une économie du XXI<sup>e</sup> siècle dont les avantages sont tangibles pour tous les citoyens. Pour y arriver, nous devons équilibrer les priorités économiques, sociales et environnementales de façon à ce que les investissements et les initiatives soient mutuellement bénéfiques. Tous reconnaissent que DEO doit atteindre des résultats mesurables dans les secteurs que les Canadiens de l'Ouest considèrent comme des priorités économiques et qu'il doit susciter des retombées pour tous les Canadiens. Nous nous engageons à travailler en ce sens en respectant les plus hautes normes d'intégrité et d'efficacité financières.

---

L'honorable Stephen Owen

## **DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-2005 du ministère de la Diversification et de l'économie de l'Ouest canadien.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de la reddition de comptes et de la divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005*.

Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation :

- Les renseignements sur les dépenses prévues respectent les directives énoncées dans le budget du ministre des Finances et celles du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Les renseignements sont exhaustifs et exacts.
- Les renseignements sont fondés sur de bons systèmes ministériels d'information et de gestion sous-jacents.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

---

**Oryssia J. Lennie**

Sous-ministre

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Date : \_\_\_\_\_

## **LISTE DES ACRONYMES**

<b>CLOSM</b>	Communauté de langue officielle en situation minoritaire
<b>CSEC</b>	Centre de services aux entreprises du Canada
<b>DD</b>	Développement durable
<b>DEO</b>	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
<b>EDU</b>	Entente sur le développement urbain
<b>EPDEO</b>	Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest
<b>ESB</b>	Encéphalopathie spongiforme bovine
<b>GED</b>	Gouvernement en direct
<b>IED</b>	Investissement étranger direct
<b>IFE</b>	Initiative pour les femmes entrepreneurs
<b>LLO</b>	<i>Loi sur les langues officielles</i>
<b>OFVE</b>	Organisation francophone à vocation économique
<b>PDEO</b>	Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>R et D</b>	Recherche et développement
<b>RPP</b>	Rapport sur les plans et les priorités
<b>RSEOC</b>	Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien
<b>S et C</b>	Subventions et contributions
<b>SADC</b>	Société d'aide au développement des collectivités
<b>SAMU</b>	Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain
<b>SARS</b>	Syndrome respiratoire aigu sévère
<b>SM</b>	Sous-ministre
<b>SMA</b>	Sous-ministre adjoint

## **SECTION II : RAISON D'ÊTRE**

### **Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort**

*« [TRADUCTION] Les organismes régionaux sont exactement ce dont le gouvernement fédéral a besoin pour aller de l'avant. S'ils n'existaient pas déjà, l'administration fédérale se verrait dans l'obligation de les créer. »*

Donald Savoie, Université de Moncton, juillet 2003

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 afin d'aider à réduire la dépendance économique de l'Ouest sur les ressources naturelles. En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* de 1988, le Ministère a le mandat de « promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale ».

Entre 1987 et 1995, DEO s'est activement employé à appuyer les entreprises de l'Ouest en fournissant un aide financière remboursable directe pour favoriser le développement de nouveaux marchés, produits et technologies. Durant cette période, le Ministère a investi en tout 645 millions de dollars dans 1 889 projets, une somme qui a engendré quelque 2,16 milliards de dollars en financement supplémentaire pour soutenir la création et la croissance de certaines des entreprises les plus innovatrices et les plus prometteuses de l'Ouest canadien.

En 1995, par suite des décisions découlant de l'Examen de programme et des compressions budgétaires subséquentes, DEO a mis un terme à ses programmes d'aide directe. Le Ministère a redirigé ses ressources de base vers la création de partenariats innovateurs avec les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) ainsi qu'avec d'autres entités, y compris les autres ordres de gouvernement, les universités, les institutions financières, le secteur privé et les organisations à but non lucratif. Ces arrangements ont aidé à soutenir le lancement et la croissance de petites et moyennes entreprises (PME), la croissance des industries du savoir et l'inclusion économique des groupes traditionnellement économiquement désavantagés comme les femmes, les jeunes, les Autochtones, les entrepreneurs francophones et les nouveaux Canadiens.

Le Ministère convoque activement les gens de l'Ouest à des consultations visant à cerner les besoins et les priorités, et à établir le genre de partenariat nécessaire pour donner suite aux enjeux horizontaux et complexes qu'on ne peut gérer unilatéralement. Cette approche collaborative, ainsi qu'un programme de recherche ciblé, fait partie intégrante des efforts de DEO visant à faire valoir activement les points de vue des Canadiens de l'Ouest à l'échelle nationale. DEO assure également une gamme de programmes fédéraux dans l'Ouest au nom du gouvernement Canada, comme le programme Infrastructures Canada.

Ce programme vise à améliorer la qualité de vie des collectivités rurales et urbaines en répondant à leurs besoins immédiats et à plus long terme en matière d'infrastructures.

### **Harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada**

Les secteurs prioritaires de DEO sont les mêmes que ceux du gouvernement et ils sont harmonisés au discours du Trône ainsi qu'aux initiatives spéciales comme la Stratégie nationale sur l'innovation.

L'innovation et la croissance des industries fondées sur le savoir constituent un débouché majeur pour la diversification des économies de l'Ouest canadien. En 2004-2005, DEO entend s'efforcer d'augmenter les investissements et le soutien à la commercialisation de nouvelles technologies et de nouveaux procédés créés dans l'Ouest canadien dans des secteurs comme les sciences de la vie, les technologies environnementales et d'autres secteurs où la réputation de l'Ouest, de ses travaux de recherche et de développement et de ses capacités commerciales n'est plus à faire.

La décision du Canada de ratifier le Protocole de Kyoto et le programme du gouvernement fédéral sur les changements climatiques comportent de nouveaux défis et engendrent de nouvelles possibilités pour bon nombre d'industries de l'Ouest canadien. DEO jouera un rôle clé dans l'Ouest canadien et veillera à ce que la détermination et la mise en œuvre des débouchés économiques qui découlent du programme sur les changements climatiques se fassent dans la plus grande collaboration.

La hausse du dollar canadien et la force de la concurrence mondiale pour les marchés, les capitaux d'investissements et la main-d'œuvre qualifiée sont autant d'éléments qui posent aux PME canadiennes le défi d'accroître notre productivité et notre présence sur les principaux marchés. DEO continuera d'aider l'Ouest canadien à revendiquer sa part des marchés internationaux et à cibler les initiatives de développement des marchés et des investissements.

DEO soutiendra le gouvernement et l'aidera à créer une meilleure qualité de vie pour les Autochtones canadiens en établissant des partenariats susceptibles de favoriser le développement économique des collectivités autochtones et la participation de ces derniers à l'ensemble de l'économie. DEO travaillera main dans la main avec les autres gouvernements ainsi qu'avec les collectivités autochtones et le secteur privé pour élaborer des stratégies visant à faire mieux correspondre la formation des compétences des Autochtones à la demande du secteur privé et améliorer ainsi leur employabilité.

De plus, à l'appui de l'engagement du gouvernement en matière de développement durable et de collectivités durables, DEO négociera et mettra en œuvre des arrangements multipartites qui pourront stimuler le développement, l'adaptation et la durabilité des collectivités. DEO continuera également à faire sa part des efforts fédéraux pour atténuer les répercussions des crises, comme les désastres naturels, dans l'Ouest canadien. Le Ministère a la capacité unique de pouvoir travailler avec son réseau pour offrir une solution adaptée aux attentes des collectivités en temps de crise, des solutions locales à des défis locaux.



## Aperçu de l'Ouest

Afin d'améliorer la compréhension de l'Ouest canadien, DEO soutient et dissémine des travaux de recherche. En 2003, on a mené à bien trois importantes initiatives de recherche commandées par DEO : *Plein feu sur l'Ouest canadien* préparée par le Conference Board du Canada, *L'état de l'Ouest* préparée par la Canada West Foundation et *La transformation économique dans l'Ouest canadien* préparée par le Forum des politiques publiques. Ces initiatives contribuent à créer une meilleure compréhension de l'économie et de la société de l'Ouest canadien ainsi que des défis que la région doit relever pour maintenir la qualité de vie élevée de ses résidents. On peut se procurer la version intégrale des rapports et une vidéo du rapport *L'état de l'Ouest* sur le site Web de DEO à l'adresse suivante <http://www.deo.gc.ca>.

Au cours des vingt dernières années, l'économie de l'Ouest canadien s'est développée à un taux très proche de son plein potentiel. Cela signifie que l'économie fonctionne à sa pleine capacité compte tenu des capitaux et de la main-d'œuvre disponibles. Ainsi, la plupart des résidents de la région ont pu faire l'expérience d'un niveau de vie relativement élevé et d'une très grande qualité de vie. Les forces de l'Ouest canadien incluent une main-d'œuvre instruite, souple et dynamique, une abondance de ressources naturelles; une population qui accueille sans réserve les changements technologiques. Toutefois, pour que l'Ouest canadien puisse continuer d'offrir une qualité de vie élevée à ses résidents, la région doit relever bon nombre de défis importants. Parmi ceux-ci, mentionnons : s'attaquer aux enjeux environnementaux, résoudre les pénuries potentielles de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés et les professions, accroître la participation des Autochtones et des nouveaux immigrants à l'économie, stimuler les investissements dans la recherche et le développement et dans la commercialisation de la technologie, palier les lacunes actuelles et futures sur le plan des infrastructures dans les centres urbains et ruraux, et diminuer la dépendance à l'égard des ressources naturelles.

L'analyse sectorielle présentée dans le rapport *Plein feu sur l'Ouest canadien* du Conference Board augmente la nécessité de diversifier encore plus la base industrielle au cours des vingt prochaines années dans l'Ouest canadien. La baisse à long terme des prix dans le marché mondial des services, la réduction de l'approvisionnement dans le secteur des ressources et les conflits commerciaux constants signalent un avenir à tout le moins incertain pour de nombreuses industries traditionnelles de l'Ouest canadien. Par conséquent, il importera pour les provinces de l'Ouest d'établir de nouvelles industries qui comportent plus de possibilités d'emploi à valeur ajoutée.

La difficulté que représente la différence dans la croissance et les débouchés économiques entre les secteurs ruraux et urbains, ainsi que l'exode des résidents des régions rurales vers les régions plus urbanisées a engendré un dilemme stratégique dans l'Ouest. Bien que la tendance à l'exode semble connaître un ralentissement, les régions rurales continueront de subir une perte de population si l'économie fondée sur les ressources naturelles continue de prédominer. À l'exception de quelques collectivités autochtones où le taux de natalité est relativement élevé, la croissance de la population dans l'Ouest se concentre presque uniquement dans les centres urbains, principalement à

Vancouver, à Calgary et à Edmonton. Elle est alimentée par l'arrivée de nouveaux résidents des autres régions du Canada et de nouveaux immigrants.

## Perspectives économiques pour les provinces de l'Ouest

### Manitoba



La vigueur générale des industries du logement, de la fabrication et de la construction, l'importante augmentation de la demande des consommateurs, et la forte croissance de l'économie américaine aideront l'économie du Manitoba à atteindre un taux de croissance de 3 p. 100 en 2004 et de 3,2 p. 100 en 2005. Le secteur de la transformation des aliments, en particulier, sera renforcé grâce à la réouverture de l'abattoir Springhill à Neepawa et à la nouvelle usine de transformation des aliments J.R. Simplot à Portage La Prairie. On prévoit donc que le secteur de la fabrication connaîtra une croissance de l'ordre de 4 p. 100 cette année et l'année prochaine. La demande de logements devrait également être forte, bien que l'on s'attende à un ralentissement sur le plan des mises en chantier au cours de l'année. La force généralisée du secteur de la production de biens devrait entraîner une solide croissance du secteur des services (y compris le commerce de gros et de détail et les industries des services aux entreprises, aux particuliers et communautaires). On prévoit une saine croissance de l'emploi durant les deux prochaines années, et donc une augmentation du revenu disponible et des ventes au détail.

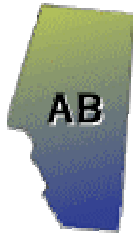
### Saskatchewan



Le secteur agricole de la Saskatchewan se remet présentement de deux années de sécheresse consécutives et il contribuera, grâce à sa bonne performance, à une croissance de 3,1 p. 100 du PIB réel cette année et de 2,7 p. 100 supplémentaires en 2005. Après un regain prévu de 60 p. 100 en 2003, la production agricole devrait retourner à un niveau qui concorde davantage avec les niveaux de production historiques moyens – pourvu que les conditions météorologiques soient favorables. Le niveau de précipitations durant l'hiver a été supérieur à la moyenne dans la majeure partie du Sud de la Saskatchewan, ce qui suscite un optimisme prudent dans le secteur. Quelques industries profiteront de la relance de l'agriculture, dont la vente de gros et le transport, qui connaîtront une croissance à la mesure de l'augmentation des envois de récoltes. La construction résidentielle devrait continuer de régresser. Toutefois, les activités d'exploration, en particulier dans le secteur du gaz naturel, stimuleront la construction non résidentielle. La production de pétrole brut lourd et léger continuera de chuter à mesure que le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien parvient à maturité. Les modestes gains réalisés dans la production minière métallique et non métallique se traduiront par une croissance modérée dans le secteur minier en 2004, puisque les prix de l'uranium et de la potasse commencent à remonter. L'augmentation continue du nombre d'emplois dans l'industrie des services et le regain de l'embauche dans le secteur manufacturier, combinés à la croissance économique générale, à la conjoncture plutôt favorable du marché du travail, aux hausses salariales et à un allègement fiscal fédéral

devraient susciter une croissance modérée des ventes au détail en 2004, qui s'accroîtra en 2005.

## Alberta



Avec un taux de croissance de 3,5 p. 100, l'économie de l'Alberta enregistrera la plus forte croissance du PIB réel provincial en 2004, et son rythme de croissance de 3,7 p. 100 la placera deuxième au pays derrière l'Ontario. Cette croissance est en majeure partie attribuable à la construction non résidentielle, et plus particulièrement aux projets liés aux sables bitumineux (y compris les usines de traitement), ainsi qu'à une série de projets énergétiques entrepris dans la province. La construction résidentielle se portera également bien. Les mises en chantier continueront de décliner en 2004 et en 2005, mais on prévoit la construction d'un nombre imposant de logements. Les perspectives économiques de l'Alberta pour 2004 reflètent un changement de la tendance dans la production de combustible minéral entamé l'an dernier et qui devrait se poursuivre indéfiniment. La production de gaz naturel a chuté en 2003, car il est devenu plus difficile que par le passé de trouver de nouvelles réserves, d'où la dégringolade des niveaux de productivité. Toutefois, la production de bitume et de pétrole brut synthétique dans le Nord de l'Alberta a connu une croissance vigoureuse et on s'attend à voir cette tendance se poursuivre tout au long de 2004. La croissance dans ce secteur a été si forte qu'elle a contribué à contrebalancer les effets de la fermeture de la frontière au bétail canadien en raison de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) sur le PIB de la province. En septembre 2003 et à nouveau en avril 2004, les États-Unis ont levé les restrictions à l'importation des produits de bœuf canadien pour les bovins de moins de 30 mois, mais les attentes de l'industrie pour une reprise à grande échelle sont toujours liées à une décision américaine qui permettrait l'importation de bovins vivants. Le secteur manufacturier, qui a enregistré une croissance modérée cette année, retrouvera son dynamisme en 2005. Les perspectives économiques encourageantes continueront d'attirer les gens en Alberta, ce qui stimulera l'économie provinciale et accentuera les besoins en main-d'œuvre. D'autre part, on prévoit une très forte croissance de l'emploi en 2004 et en 2005, qui se traduira par une croissance importante du revenu. Enfin, les dépenses de consommation connaîtront une croissance vigoureuse cette année et l'année prochaine, surpassant largement le taux de croissance national.

## Colombie-Britannique



En Colombie-Britannique, la croissance médiocre de 1,2 p. 100 en 2003 devrait se hausser jusqu'à 3,1 p. 100 en 2004 et 3,5 p. 100 en 2005. L'année 2003 a été particulièrement difficile pour l'économie de la Colombie-Britannique étant donné que les difficultés économiques structurelles ont été compliquées par les feux de forêt dévastateurs, les graves inondations, la réduction du tourisme attribuable au syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le marché d'exportation chancelant avec les États-Unis, l'incidence continue de l'ESB et le différend avec

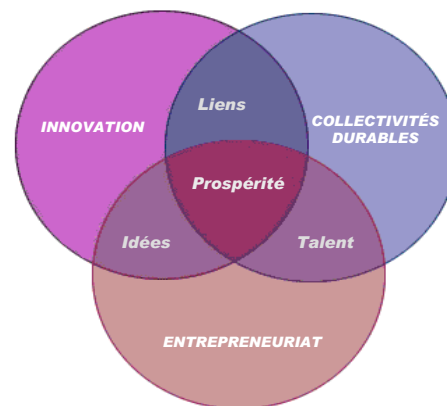
les États-Unis sur la question du bois d'œuvre. Le fait que la province ait enregistré une croissance en 2003 témoigne de la force sous-jacente du secteur des services, lequel s'appuie en grande partie sur les richesses importées. Le regain de vitalité de l'économie américaine devrait favoriser une meilleure performance en 2004 malgré un taux de change moins favorable que par le passé. Le secteur manufacturier montre déjà des signes de reprise avec un plus grand nombre d'envois de papier, d'équipement de transport et d'équipement informatique. Les envois de pâtes et de papier devraient s'accroître plus tard dans l'année au fil de la reprise de l'économie américaine. Le secteur de l'énergie devrait continuer de croître à la suite des ventes records de droits de forage à la fin de 2003, et le gouvernement provincial continue de prendre des mesures qui devraient faire de la Colombie-Britannique une compétence reconnue dans les secteurs du gaz et du pétrole. L'an prochain, la vigueur continue des dépenses d'investissement dans les secteurs public et privé devrait stimuler l'industrie de la construction à moyen terme. Plus particulièrement, la bonne confiance des consommateurs, stimulée en partie par le succès de la soumission pour les Jeux olympiques de 2010 et les faibles coûts du financement, devrait aider à tenir les taux de dépenses résidentielles assez élevés en 2004. Grâce à la croissance modérée du tourisme et à la vigueur soutenue de l'industrie de la construction, on prévoit une hausse de l'emploi dans le secteur des services cette année. L'augmentation du nombre d'emplois sera la plus forte dans l'administration publique, la construction, et le commerce de gros et de détail. Dans l'ensemble, la croissance de l'emploi devrait être supérieure à celle des autres provinces cette année et entraîner une diminution du taux de chômage.

## **SECTION III : APERÇU DE LA PLANIFICATION**

C'est surtout grâce aux subventions et contributions (S et C) allouées dans le cadre d'une variété de programmes que DEO s'acquitte de son mandat. Parmi ces programmes, un des plus importants est le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) dont les conditions ont été approuvées en août 2003, permettant, entre autres changements, le renouvellement des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). Les EPDEO sont des initiatives fédérales-provinciales pluriannuelles qui visent à favoriser le développement économique coordonné de chacune des quatre provinces de l'Ouest canadien. En même temps, la base financière à long terme du Ministère a été stabilisée, permettant une planification pluriannuelle plus efficace. Les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) reçoivent également des S et C (voir ci-dessous pour une description détaillée du RSEOC). Le mandat de DEO lui permet d'adopter une approche souple et innovatrice pour travailler avec un vaste réseau de partenaires en vue de procéder à des investissements stratégiques visant à promouvoir le développement et la diversification économiques dans l'Ouest.

### **Une approche stratégique**

DEO a évolué au fil des changements économiques et des nouvelles priorités gouvernementales. Ses investissements aident l'Ouest à répondre aux possibilités et aux défis en déterminant les facteurs socio-économiques qui facilitent la prospérité des petites entreprises et l'épanouissement des collectivités, et en établissant des partenariats avec les secteurs public et privé afin de partager les coûts d'importantes nouvelles initiatives. Le Ministère concentre ses efforts dans trois domaines principaux : l'Innovation, l'Entrepreneuriat et les Collectivités durables.



### **Innovation**

DEO cherche à combler l'écart entre la découverte de nouvelles idées, à commercialiser les nouveaux produits et services, et à soutenir l'adoption des technologies de pointe. Ces efforts renforceront le réseau d'innovation de l'Ouest canadien en veillant à ce que les universitaires et les chercheurs du secteur privé disposent de l'infrastructure requise et qu'ils soient en communication les uns avec les autres ainsi qu'avec les investisseurs du secteur privé pour optimiser le potentiel économique de l'Ouest.

## **Entrepreneuriat**

Les petites entreprises sont l'élément moteur de près de 80 p. 100 des nouveaux emplois créés dans l'Ouest et au Canada en général. Pour alimenter ce moteur de croissance économique, DEO, par l'entremise du RSEOC (voir ci-dessous pour plus de détails), appuie les entrepreneurs des milieux urbains et ruraux afin d'augmenter la compétitivité et l'importance du secteur commercial dans l'Ouest canadien.

## **Collectivités durables**

DEO travaille avec des partenaires et des intervenants à l'édification de collectivités durables et concurrentielles dans les régions rurales et urbaines. Le Ministère ne peut y arriver seul et il ne prétend pas posséder toutes les réponses et les ressources nécessaires pour mener ces activités de manière indépendante. Néanmoins, il peut utiliser davantage ses partenariats, partager son savoir-faire et ses connaissances, et rassembler de l'information à l'appui des collectivités qui cherchent à créer leur propre avenir.

## **Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien**

### **Des partenariats qui facilitent les résultats**

Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) a été créé afin de permettre aux Canadiens de l'Ouest d'accéder au financement et aux services qui soutiennent leur réussite économique. Ce partenariat entre diverses organisations aide les entrepreneurs de tout l'Ouest, tant dans les collectivités rurales qu'urbaines, à trouver ce dont elles ont besoin pour lancer ou développer une entreprise. Les membres du RSEOC fournissent de l'information, du counselling et des conseils en planification ainsi qu'une aide financière aux entrepreneurs. Le Réseau compte plus de 100 points de services, y compris les partenaires énumérés ci-dessous.

## **Centres de services aux entreprises du Canada**

Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), qui sont administrés au moyen d'ententes de coopération fédérales-provinciales, constituent un guichet d'accès unique à des services d'information complets destinés aux entreprises. Les CSEC sont situés à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg, avec des bureaux satellites à Victoria, à Calgary et à Regina. Les services des CSEC sont aussi disponibles dans les régions rurales et du Nord grâce à un réseau sans cesse grandissant de bureaux régionaux et de points de service aux Autochtones dans l'ensemble de l'Ouest. Chaque centre dispose en outre d'un numéro de téléphone sans frais et est accessible par Internet, à l'adresse <http://www.cbsec.org>.

## **Sociétés d'aide au développement des collectivités**

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont des sociétés sans but lucratif, dirigées par des conseils d'administration bénévoles, qui ont des bureaux un peu partout au Canada et qui ont adopté une approche locale à l'égard du développement économique. Les 90 SADC de l'Ouest offrent tout un éventail de services comprenant la

planification économique stratégique, les services aux entreprises et l'accès au financement. Les SADC s'occupent également des initiatives de développement économique communautaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut visiter le site Internet des SADC, à l'adresse <http://www.communityfutures.ca>.

### ***Initiative pour les femmes entrepreneurs***

Partout au Canada, les femmes entrepreneurs jouent un rôle de plus en plus important dans la création et l'exploitation de petites entreprises. On peut dire que les femmes sont à l'avant garde de l'entrepreneuriat, car elles lancent deux fois plus d'entreprises que les hommes. Pourtant, elles doivent surmonter de nombreux obstacles et nombre d'entre elles ne trouvent pas de soutien. DEO s'efforce d'éliminer quelques-uns de ces obstacles en appuyant les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs dans chacune des provinces de l'Ouest. Ces bureaux offrent aux entreprises des conseils et de l'information, des occasions de réseautage, du mentorat et un accès à des fonds d'emprunt spécialement conçus pour les femmes entrepreneurs. Pour obtenir plus de renseignements, on peut visiter les sites Internet de l'IFE des différentes provinces aux adresses suivantes :

- Colombie-Britannique : <http://www.wes.bc.ca>
- Alberta : <http://www.aweia.ab.ca>.
- Saskatchewan : <http://www.womenentrepreneurs.sk.ca>
- Manitoba : <http://www.wecm.ca>

### ***Organisations francophones à vocation économique***

En avril 2001, afin de soutenir la viabilité économique des collectivités francophones de l'Ouest canadien, DEO accueillait au sein du RSEOC quatre Organisations francophones à vocation économique (OFVE). Les OFVE soutiennent la vitalité des collectivités de langue française dans l'Ouest canadien en participant à leur développement économique.

Grâce à l'appui de DEO, ces quatre organisations provinciales peuvent fournir aux francophones des services améliorés – comme de la formation, des services d'aide aux entreprises et de développement économique communautaire, un accès au financement, de l'information, des conseils en marketing, des occasions de réseautage et de l'encadrement. On peut obtenir plus de renseignements sur les OFVE en visitant leur site Web :

- Colombie-Britannique : <http://www.sdecb.com>
- Alberta : <http://www.lacea.ab.ca>
- Saskatchewan : <http://sk.gazel.ca>
- Manitoba : <http://www.cdem.com>

### ***Réseau de services aux entreprises autochtones***

La stratégie de DEO à l'égard des Autochtones consiste surtout à travailler avec des partenaires, comme les organisations de développement économique des Autochtones, afin d'aider les peuples autochtones de l'Ouest à participer au développement et à la diversification de l'économie de la région. Le Ministère agit comme un lien entre les entreprises autochtones et les activités de la vaste collectivité des entrepreneurs dans le

cadre de son pilier des Collectivités durables grâce au Réseau de services aux entreprises autochtones (pour plus de détails, voir <http://www.rcsec.org/francais/rsea/index.cfm>.) DEO est également un des partenaires de l'Initiative de développement des entreprises autochtones d'Industrie Canada et d'autres organismes de développement régional.



## **SECTION IV : PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE**

### **RÉSUMÉ**

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Résultats prévus</b>	<b>Dépenses prévues</b>
<b>Innovation</b> Renforcer le réseau d'innovation dans l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter la commercialisation et l'adoption des technologies.</li> <li>▪ Améliorer la capacité et l'infrastructure des connaissances.</li> <li>▪ Rendre les collectivités plus innovatrices.</li> <li>▪ Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et des stratégies d'innovation entre les administrations fédérale et provinciales ainsi qu'avec d'autres intervenants.</li> </ul>	Base : 71 614 000 \$ Autres : 2 133 000 \$  <b>Total : 73 747 000 \$</b>
<b>Entrepreneuriat</b> Élargir le secteur des entreprises de l'Ouest canadien et le rendre plus concurrentiel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer les capacités de gestion des PME.</li> <li>▪ Offrir aux PME un meilleur accès au financement.</li> <li>▪ Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien.</li> <li>▪ Accroître la participation aux marchés internationaux.</li> </ul>	Base : 53 719 000 \$ Autres : 0 \$  <b>Total : 53 719 000 \$</b>
<b>Collectivités durables</b> Augmenter les activités économiques qui améliorent la compétitivité et la qualité de vie dans les collectivités de l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître la collaboration et l'intégration entre les gouvernements et les collectivités.</li> <li>▪ Augmenter les investissements et les possibilités économiques dans les collectivités de l'Ouest canadien.</li> <li>▪ Favoriser une plus grande participation des Autochtones à l'économie.</li> <li>▪ Augmenter la capacité des collectivités de l'Ouest de mettre en œuvre des stratégies visant la promotion du développement durable.</li> </ul>	Base : 52 504 000 \$ Autres : 210 836 000 \$  <b>Total : 263 340 000 \$</b>

Le financement de « base » correspond aux ressources de base permanentes au titre des S et C, et inclut les programmes exécutés aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien, y compris les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest et les programmes du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. « Autres » renvoie au financement pour la prestation des programmes fédéraux ponctuels, comme le programme Infrastructures Canada.

## **INNOVATION**

**Résultat stratégique : Un réseau de l'innovation renforcé dans l'Ouest canadien.**

**Total des dépenses prévues – 73 747 000 \$**

### **Aperçu**

L'innovation est un des facteurs clé de la prospérité économique du Canada. Les processus qui nous permettent de transformer notre savoir en nouveaux avantages sociaux et économiques en mettant en œuvre des idées qui permettent de réaliser de nouveaux produits, procédés et services sont exécutés à l'échelle régionale par l'entremise d'un ensemble de relations qui, ensemble, forment le « réseau de l'innovation » (pour un débat plus en profondeur, voir <http://www.utoronto.ca/isrn/>). Une des priorités stratégiques de DEO est de renforcer la performance de l'Ouest en matière d'innovation en investissant dans des projets liés à l'innovation. En 2002-2003, les projets approuvés par DEO dans le secteur de l'innovation représentaient presque 64 p. 100 de l'ensemble des approbations, et DEO entend continuer d'investir avant tout dans ce secteur.

Les activités de DEO dans le secteur de l'innovation sont conçues pour compléter et soutenir les priorités d'innovation des administrations fédérale, provinciales et municipales. Les priorités varient d'une province à l'autre en raison des différences au chapitre de la capacité et du niveau de développement de l'infrastructure. En Alberta, la commercialisation de la technologie domine, en Saskatchewan, la majorité des investissements sont liés à l'infrastructure du savoir, en Colombie-Britannique, les investissements dans l'innovation visent principalement l'adoption des technologies, alors qu'au Manitoba, les investissements en recherche appliquée et en développement sont jugés prioritaires.

### **Avantages**

Un système d'innovation efficace contribuera à la prospérité économique dans l'Ouest canadien, il fournira des emplois lucratifs et une meilleure qualité de vie. En commercialisant et en échangeant plus efficacement la technologie, on optimise le rendement des investissements en R et D effectués par l'intermédiaire d'organisations comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Les investissements de DEO ciblent principalement l'innovation au sein des grappes technologiques naissantes dans des secteurs clés comme les technologies de la santé, les sources d'énergie propre, les aliments fonctionnels et les nutraceutiques, les matériaux composés, la génomique, les technologies environnementales, les appareils médicaux, les technologies de communication sans fil, pour ne nommer que ceux-là.

## **Quoi de neuf?**

Plusieurs facteurs auront une influence sur les priorités de DEO au cours de l'année qui vient :

- La stratégie fédérale en matière d'innovation *Atteindre l'excellence* (diffusée en février 2002) établit les buts pour le Canada (voir <http://www.innovationstrategy.gc.ca>). Le processus de consultation connexe contribue à concentrer l'attention sur le rôle de l'industrie dans l'atteinte des ambitieux objectifs d'augmentation de la R et D, et à mettre un accent accru sur la commercialisation de la technologie, laquelle est toujours prioritaire dans l'Ouest.
- DEO a commandité un examen indépendant de son rôle dans le domaine de l'innovation dans l'Ouest (voir [http://www.wd.gc.ca/rpts/research/default\\_f.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/research/default_f.asp))  
Le rapport de cet exercice, *Diversification de l'économie de l'Ouest : Un catalyseur de l'innovation dans l'Ouest canadien*, nous aidera à orienter nos décisions, à veiller à ce que DEO axe ses efforts dans les principaux secteurs et harmonise ses priorités à celles des autres intervenants du réseau de l'innovation.
- La recherche dans le domaine de la santé crée de nouvelles possibilités de développement économique. En travaillant avec le D<sup>r</sup> Henry Friesen et le Canada West Health Innovation Council, DEO contribue à développer ces possibilités. La recherche en santé effectuée dans l'Ouest porte entre autres sur les domaines suivants :
  - les appareils médicaux
  - les aliments fonctionnels
  - les maladies infectieuses

Vous pouvez vous renseigner davantage sur ce sujet en consultant le site Web du Canada West Health Innovation Council à <http://www.cwhic.ca>.

- Sous l'égide de DEO, on a tenu en décembre 2003 le Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest. Le plan d'action subséquent (que les intervenants de l'Ouest s'emploient actuellement à mettre au point) portera tant sur la durabilité environnementale que sur les débouchés économiques.
- DEO est un des fondateurs du Réseau de l'innovation WestLink. Le modèle WestLink— lequel crée de vastes liens parmi les participants du réseau de l'innovation et soutient le perfectionnement des compétences et les approches novatrices dans le domaine des technologies de regroupement—est de plus en plus en vue tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le défi consistera à approfondir l'approche WestLink pour augmenter la capacité de l'Ouest. (voir <http://www.westlink.ca>)
- Mesurer la relation qui existe entre les investissements dans le secteur de l'innovation (comme les dépenses de R et D) et les résultats (comme le nombre d'entreprises créées et de nouvelles technologies mises en marché) est loin d'être facile. En 2003, DEO et ses partenaires se sont concentrés sur la nécessité de comprendre les relations

entre le processus d'innovation et la manière de les mesurer. Les efforts seront dorénavant dirigés sur la manière de transformer ces leçons en politiques, en programmes et en orientations pour l'avenir.

### **Thèmes gouvernementaux et initiatives de gestion**

Les objectifs stratégiques de DEO en matière d'innovation sont parfaitement harmonisés aux priorités du gouvernement fédéral d'établir une économie plus axée sur l'innovation, d'accroître la commercialisation des technologies qui ressortent des recherches universitaires et de soutenir les technologies de transformation. Ces objectifs contribueront à former une main-d'œuvre spécialisée, à accroître l'accès aux capitaux de lancement et à assurer une utilisation optimale des débouchés économiques créés par les investissements effectués dans la recherche en santé.

DEO entend poursuivre son travail en collaboration avec ses nombreux partenaires dans le but de renforcer son processus de planification. Le Ministère prévoit également élaborer et mettre en œuvre des mesures du rendement pour l'innovation.

### **Défis et risques**

Dans le rapport *Diversification de l'économie de l'Ouest – Un moteur de l'innovation dans l'Ouest canadien*, on cerne des défis que DEO sera appelé à relever au cours des prochaines années, notamment :

- Les investissements en innovation sont des investissements à long terme et nécessitent des efforts soutenus pour produire des résultats. Le défi consistera à faire des investissements stratégiques dans un contexte de priorités concurrentielles (financières et autres).
- Bien que les intervenants apprécient la souplesse dont DEO fait preuve dans ses approches, le défi consiste donc à garder cette souplesse tout en cherchant à rehausser le côté stratégique de notre démarche.

De nombreux intervenants reconnaissent que DEO est un chef de file du secteur de l'innovation dans l'Ouest, mais le public ne comprend pas clairement ce rôle. Il faut donc veiller à expliquer clairement au grand public la nature de la contribution de DEO.

### **Partenaires de DEO dans le secteur de l'innovation**

DEO a toujours réussi à travailler efficacement avec ses partenaires pour atteindre ses objectifs d'innovation. En 2002-2003, les contributions de DEO aux projets d'innovation représentaient en moyenne une proportion de 35 p. 100 de la valeur totale des projets d'innovation auxquels le Ministère a participé. Le reste a été fourni par des partenaires comme d'autres ministères fédéraux, les administrations provinciales et municipales, des organisations sans but lucratif comme des universités, ainsi que des associations et des industries. Stimuler les investissements du secteur privé, particulièrement en ce qui a trait à la commercialisation de la technologie, continuera à être un des principaux objectifs du Ministère. L'an dernier, DEO a officialisé sa relation avec le Conseil national de recherches (CNR) du Canada au moyen d'un protocole d'entente. Ce mécanisme aidera DEO à atteindre ses objectifs prioritaires de commercialisation et d'adoption des

technologies et d'innovation communautaire tout en aidant à rehausser la capacité dans ces domaines en créant des liens interrégionaux dans les secteurs clés.

L'innovation est une priorité pour DEO et les administrations provinciales qui prennent part aux Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), lesquelles ont été renouvelées en 2003. On prévoit que ce mécanisme contribuera aux résultats prévus de DEO, soit d'harmoniser les priorités des divers intervenants du système d'innovation.

### **Résultats prévus**

<b>Résultats prévus</b>	<b>Plans et priorités</b>
Commercialisation et adoption accrues de la technologie	DEO soutiendra les initiatives qui contribuent à la capacité d'une organisation de mettre au point, de transférer, de commercialiser ou d'adopter des technologies innovatrices.
Amélioration de la capacité et de l'infrastructure du savoir	DEO soutiendra l'infrastructure (physique) de l'innovation et les initiatives qui renforcent la capacité et les liens entre les intervenants de l'innovation.
Des collectivités plus innovatrices	DEO soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies communautaires d'innovation pouvant inclure des initiatives de perfectionnement, une amélioration des liens entre les collectivités et les établissements de recherche et le transfert de la technologie.
Une coordination améliorée et une meilleure harmonisation des priorités et des stratégies d'innovation entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants du secteur de l'innovation	À la demande de DEO, un Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation et un Forum des sous-ministres sur le développement économique seront convoqués pour aborder les priorités.

## **ENTREPRENEURIAT**

**Résultat stratégique : Un secteur des affaires élargi et concurrentiel dans l'Ouest canadien.**

**Total des dépenses prévues - 53 719 000 \$**

### **Aperçu**

Le Ministère a toujours reconnu le rôle crucial que jouent les petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie de l'Ouest canadien. Le nombre de petites entreprises par habitant est 40 p. 100 plus élevé dans l'Ouest canadien que dans le reste du pays. Puisqu'ils fournissent presque 80 p. 100 des nouveaux emplois, les entrepreneurs constituent une source considérable de croissance économique dans les secteurs des services d'affaires, des services sociaux et de santé, de l'alimentation et des boissons, des transports et de la haute technologie dans l'Ouest. Pour grandir et réussir dans l'économie mondiale qui est la nôtre, les PME ont besoin d'information commerciale et en gestion, et de pouvoir accéder à du financement. Les PME ont aussi besoin d'aide pour s'adapter aux nouvelles technologies, s'attaquer aux marchés d'exportation, vendre aux gouvernements et se lancer dans le commerce électronique. C'est donc dans ces secteurs que DEO a concentré ses programmes et ses stratégies de partenariat.

### **Avantages**

Les avantages attendus des activités de DEO au chapitre de l'entrepreneuriat sont les suivants :

- Un meilleur accès au financement, aux services et à l'information pour les entrepreneurs de l'Ouest qui souhaitent lancer une entreprise ou agrandir une entreprise existante.
- Un meilleur accès au financement et aux services aux entreprises pour les personnes et les groupes qui ne font pas habituellement partie de la trame économique (p. ex. les Autochtones, les jeunes, les néo-Canadiens, les femmes, les résidents des collectivités éloignées).
- Une augmentation des débouchés commerciaux et d'exportation pour les entreprises de l'Ouest.
- Un accroissement des investissements dans l'Ouest canadien.
- Une amélioration des compétences et des aptitudes des entrepreneurs de l'Ouest pour lancer, agrandir et gérer des entreprises ainsi que pour innover afin d'augmenter leur compétitivité dans l'économie mondiale.

### **Priorités**

DEO collaborera avec ses partenaires du RSEOC et d'autres intervenants pour veiller à ce que les entrepreneurs puissent accéder à des services dans les domaines de la planification, du commerce électronique, de l'exportation, des investissements, de l'approvisionnement et du financement. Par l'entremise du RSEOC, DEO continuera

d'offrir des services axés sur les citoyens qui satisferont les besoins des entrepreneurs de l'Ouest, y compris ceux des régions rurales, les femmes, les jeunes, les francophones, les Autochtones ainsi que les entrepreneurs ayant une incapacité.

DEO poursuivra ses activités à l'égard du développement de l'entrepreneuriat par la mise en oeuvre de programmes à l'intention des entrepreneurs, l'accroissement de la capacité avec des partenaires, la collaboration avec les industries et le soutien de groupes du secteur de l'industrie axés sur l'entrepreneuriat. Les défis que les secteurs de l'industrie doivent relever varient considérablement, des enjeux de la foresterie en Colombie-Britannique à l'agriculture à valeur ajoutée au Manitoba. On croit néanmoins qu'en collaborant avec l'industrie pour trouver des solutions aux problèmes systémiques, on peut réduire les obstacles à la croissance et à la réussite pour l'économie de l'Ouest.

Le gouvernement fédéral a choisi, au nombre de ses priorités, de mettre l'accent sur l'attraction d'investissements et l'augmentation des investissements étrangers directs. Les entreprises étrangères au Canada font beaucoup de R et D et augmentent les niveaux de productivité et la quantité de capitaux investis. DEO a toujours été actif dans la promotion de nouveaux investissements dans l'Ouest canadien, mais le Ministère planifie d'augmenter les efforts en ce sens au cours des trois prochaines années parce qu'il voit là un potentiel de stimulation de la croissance économique, de l'innovation et du développement durable. DEO verra prioritairement à collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et les collectivités de l'Ouest, ainsi qu'avec les entreprises et l'industrie pour promouvoir les possibilités d'investissements dans l'Ouest canadien.

Augmenter les activités d'exportation est également essentiel pour créer un secteur commercial compétitif et plus vaste dans l'Ouest. DEO augmentera sa participation dans les principales activités de développement de politiques commerciales qui ont une incidence sur l'Ouest canadien et dans la défense des priorités et des positions de l'Ouest. Le Ministère collaborera encore avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et du secteur privé pour accroître la promotion du commerce et des activités de développement commercial, comme des activités qui améliorent les compétences de gestion des PME et les préparent à l'exportation.

DEO joue également un rôle de soutien important dans l'édification d'une infrastructure économique susceptible de soutenir le commerce et les investissements. En rehaussant l'infrastructure du savoir, DEO établit les bases des grappes technologiques. Ces grappes soutiennent la recherche de calibre international, assurent la formation de gens hautement qualifiés et attirent des investissements d'autres sources. DEO continuera à chercher les possibilités de mener des activités et des initiatives qui rehaussent le potentiel d'attrait des investissements des grands projets de grappes technologiques que soutient le Ministère. Voici quelques exemples de grands projets dans ce secteur : Piles à combustible Canada, TRILabs, le Centre canadien de rayonnement synchrotron et le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.

DEO est également bien placé pour réagir en temps opportun aux événements qui ont une incidence sur l'économie de l'Ouest canadien. En 2003, l'industrie du tourisme dans l'Ouest canadien a souffert d'un certain nombre d'événements comme des feux de forêts, des inondations, l'ESB et le SRAS. Dans le cadre de son engagement à aider l'Ouest à redevenir une destination de choix, DEO contribuera une somme de 5 millions de dollars dans la mise sur pied d'une urgente initiative fédérale provinciale de marketing pour la reprise de l'industrie du tourisme dans l'Ouest. Cette initiative viendra parachever les autres mesures d'urgence du gouvernement du Canada, y compris les activités de marketing de la Commission canadienne du tourisme.

### ***Ajustements découlant d'évaluations du rendement précédentes***

DEO a terminé ses évaluations des CSEC et des SADC. Les résultats sont très positifs pour ces programmes (pour plus de renseignements, voir [http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp))

Des évaluations sont en cours pour l'ensemble des OFVE, de l'IFE et du RSEOC, et on tiendra compte des recommandations qui en découleront lors du renouvellement des ententes avec ces organisations en vue d'améliorer la reddition des comptes sur les résultats.

### ***Défis et risques***

Toutes les ententes de financement avec les membres du RSEOC prendront fin en mars 2005 et devront être renégociées pour l'exercice 2005-2006. DEO s'est lancé dans des discussions avec ses partenaires pour examiner les besoins en matière de financement ainsi que pour aborder les défis qui découlent du fait de contribuer aux résultats stratégiques de DEO, de rendre compte des résultats, d'améliorer l'efficacité et d'examiner les possibilités d'accéder à d'autres sources de financement. DEO doit s'assurer que les partenaires du RSEOC ont la capacité d'offrir des services de qualité pour tout ce qui touche la stratégie de DEO à l'égard de l'entrepreneuriat.

### ***Principaux partenariats et relations***

En ce qui a trait à l'entrepreneuriat, DEO poursuivra ses objectifs surtout par des partenariats avec le RSEOC. Les SADC, l'IFE et les OFVE sont toutes dirigées par des conseils d'administration bénévoles dont les membres proviennent des collectivités qu'ils desservent. Les partenaires du réseau de prestation de services de DEO veillent à la participation d'intervenants importants de la collectivité afin de mieux cerner les priorités et les possibilités locales. Dans les collectivités rurales, ces personnes aident DEO et ses partenaires fédéraux à travailler de concert avec les collectivités pour améliorer la planification et la coordination de programmes et de services qui correspondent aux besoins de la collectivité en matière de développement économique et social. DEO continuera d'épauler ces organisations afin qu'elles puissent aider les collectivités à trouver des solutions locales aux défis qu'elles doivent relever.

DEO travaille aussi avec des institutions financières afin d'aplanir les défis d'accès au financement que doivent relever les entrepreneurs. Ces institutions peuvent partager leur expertise en matière de prêts et accorder des prêts plus facilement parce que DEO les appuie en créant des réserves pour pertes sur prêts qui compensent une partie des pertes



nettes lorsqu'un emprunteur ne peut rembourser un prêt. Ces fonds ont été créés pour encourager les institutions financières à augmenter le niveau de risques qu'elles se permettent de prendre pour aider les entrepreneurs aux premières étapes de leurs entreprises ou lorsque des entreprises changent de gammes de produits ou de marchés.

Le travail de DEO sur le commerce et les investissements se poursuivra en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et les quatre provinces de l'Ouest. Au sein du gouvernement fédéral, la sous-ministre de DEO participe à deux comités qui supervisent les activités fédérales sur le commerce et les investissements : le *Comité des sous-ministres sur le développement du commerce international* et le *Conseil consultatif de Partenaires pour l'investissement au Canada*. Quant aux hauts fonctionnaires de DEO, ils participent activement au *Conseil consultatif d'Équipe Canada* ainsi qu'à un certain nombre de comités qui supervisent les activités de l'*Initiative de représentation accrue* qui rehaussera la présence canadienne aux États-Unis. On améliorera ou créera neuf bureaux canadiens aux États-Unis, dont six dans l'Ouest des États-Unis.

Quant à la liaison fédérale-provinciale, la sous-ministre de DEO assume la présidence du *Forum fédéral-provincial des sous-ministres sur le développement économique* pour l'Ouest canadien. Ce forum des sous-ministres permet à ces derniers de discuter ou d'agir conjointement sur un large éventail de questions de développement économique, y compris le commerce et les investissements. Un comité fédéral-provincial des sous-ministres adjoints appuie le Forum des sous-ministres et assume la coordination de l'élaboration des activités fédérales-provinciales dans l'Ouest canadien. Au niveau des fonctionnaires, DEO fait partie du comité fédéral-provincial sur les investissements des SMA, qui est présidé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ce comité a pour mandat de promouvoir un accord pan-canadien sur les processus de collaboration à l'appui des investissements. DEO est également membre de comités fédéraux-provinciaux sur le commerce et l'investissement réunissant des fonctionnaires de l'Ouest. Ces comités visent à favoriser la coordination, l'échange d'information et la planification conjointe dans l'Ouest canadien. De plus, DEO participe activement à quatre réseaux de commerce régional de l'Ouest. Ces derniers constituent le mécanisme de coordination de base dans la région pour une vaste gamme d'activités de commerce et d'investissements.

### **Résultats prévus**

<b>Résultats prévus</b>	<b>Plans et priorités</b>
Améliorer les capacités de gestion des PME	DEO appuiera des initiatives qui augmentent la capacité, la productivité et la viabilité des PME en améliorant les aptitudes, les connaissances et les compétences des entrepreneurs qui dirigent leurs petites entreprises.
Offrir aux PME un meilleur accès au financement	DEO travaillera avec des institutions financières, des membres du RSEOC et d'autres organisations sans but lucratif afin d'augmenter les montants disponibles pour des prêts à l'intention des PME dans des secteurs ciblés pour lesquels on a cerné des lacunes.
Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien	DEO s'efforcera d'augmenter les investissements en appuyant la promotion des investissements et la recherche d'investissements étrangers directs, des initiatives d'investissement dans des secteurs prioritaires et de grands événements internationaux, ainsi qu'en renforçant les relations de travail avec les intervenants provinciaux et fédéraux.
Accroître la participation aux marchés internationaux	DEO s'efforcera d'augmenter les activités d'exportation en soutenant la recherche et la promotion du commerce, la préparation à l'exportation pour les PME, les missions commerciales, des événements internationaux et le Programme d'emploi en commerce international. DEO renforcera ses relations de travail avec les intervenants provinciaux et fédéraux et tirera parti de la diversité multiculturelle de l'Ouest canadien.

## **COLLECTIVITÉS DURABLES**

**Résultat stratégique : Une augmentation de l'activité économique qui améliore la position concurrentielle des villes canadiennes et la qualité de vie dans les collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones de l'Ouest canadien.**

**Total des dépenses prévues – 263 340 000 \$**

### **Aperçu**

Les activités de DEO au chapitre des collectivités durables reflètent ses efforts visant à coordonner et à faciliter des activités fédérales qui tiennent compte d'éléments économiques, sociaux et environnementaux en vue de favoriser le développement et la croissance des collectivités. Ces activités consistent à :

- aider les collectivités à accéder à l'expertise et au financement dont elles ont besoin pour évaluer leurs points forts, leurs points faibles, leurs possibilités et leur potentiel pour entreprendre de nouvelles activités économiques;
- travailler avec d'autres organisations des administrations publiques fédérale, provinciales et municipales pour promouvoir des plans et des stratégies qui favorisent la durabilité à long terme des collectivités;
- promouvoir la reconnaissance accrue des titres de compétence obtenus à l'étranger;
- aider à l'élaboration de mesures et de références qui permettront d'évaluer la durabilité des collectivités et les progrès en ce sens;
- diriger des initiatives horizontales entre les gouvernements qui contribuent à l'établissement de collectivités durables.

### **Avantages**

Le gouvernement fédéral reconnaît que les collectivités durables sont le fondement de la prospérité économique. Les activités de DEO aideront à appuyer des collectivités durables de l'Ouest qui jouiront d'une bonne santé sociale, économique et environnementale. Par conséquent, l'accent stratégique sur les collectivités durables englobe des résultats économiques, sociaux et environnementaux et, chose qui importe au Ministère, elle exige qu'on veille à maintenir un équilibre approprié entre ces trois résultats.

Les collectivités durables englobent le travail de DEO dans les centres urbains par les Ententes de développement urbain (EDU), les EPDEO, les ententes ou les accords pour le développement du Nord et d'autres mesures, comme la mise en œuvre du programme Infrastructures Canada. De plus, la coordination et l'appui ministériels au développement économique des Autochtones grâce à un large éventail de mécanismes de programmation, et des activités et des initiatives de développement dans les régions rurales et du Nord par l'entremise des SADC et d'autres membres du RSEOC, contribuent au renforcement des collectivités durables. Tous ces moyens comprennent des initiatives de développement et de diversification économiques ainsi que la coordination d'activités qui permettent à des

collectivités de maintenir leurs économies et de s'adapter à des circonstances économiques qui changent et s'avèrent souvent très difficiles.

En cherchant à rehausser la durabilité des collectivités, le Ministère parvient à cibler ses activités sur des secteurs que le gouvernement fédéral a identifiés comme prioritaires tout en touchant des points qui représentent des obstacles au développement économique de l'Ouest. Il découlera de ces activités :

- une augmentation des débouchés économiques et des investissements dans les grands centres urbains de l'Ouest canadien;
- une plus grande capacité des collectivités de l'Ouest de créer et de mettre en œuvre des plans et des stratégies qui font la promotion d'une croissance et d'un développement durables;
- une meilleure collaboration et intégration des programmes et des services offerts par les organisations gouvernementales dans les collectivités, surtout les collectivités autochtones;
- une augmentation de l'acquisition de compétences et de la création d'emplois dans les collectivités autochtones de l'Ouest canadien;
- une reconnaissance accrue des titres de compétence obtenus à l'étranger.

### **Priorités**

Après avoir réglé certaines incertitudes sur le financement de base du Ministère pendant l'exercice 2003-2004, DEO s'est lancé dans la négociation d'ententes et d'accords avec d'autres gouvernements et d'autres ministères fédéraux en vue d'améliorer l'activité économique et la qualité de vie dans les collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones de l'Ouest canadien. À l'automne 2003, DEO a conclu avec succès une EPDEO avec chacune des quatre provinces de l'Ouest. Ces ententes, chacune d'entre elles représentant des coûts partagés de 50 millions de dollars, ciblent tant les priorités provinciales que fédérales, y compris les technologies de l'environnement, les sciences de la santé, le tourisme, le commerce, les investissements à valeur ajoutée, le développement autochtone et le développement régional et des collectivités.

En 2004-2005, DEO travaillera au sein des comités de gestion fédéraux-provinciaux de ces différentes ententes en vue d'élaborer des plans et des procédures pour la mise en œuvre des ententes.

De même, la stabilisation du financement de base du Ministère lui a permis de lancer des discussions avec les administrations publiques provinciales et municipales en vue de trouver des moyens d'appuyer le développement urbain grâce à des ententes tripartites officielles de développement urbain. Par le passé, les EDU de DEO ont montré qu'elles étaient très efficaces pour la coordination des efforts dans les grandes villes de l'Ouest. Elles offrent un bon mécanisme de coopération en soulignant les partenariats stratégiques avec le secteur privé, les groupes communautaires et les associations, et en augmentant l'efficacité des ressources existantes grâce à un effet de levier sur les investissements individuels des gouvernements.

En 2003-2004, on a mis la dernière main aux négociations de l'Entente sur le développement de Winnipeg, une nouvelle entente tripartite à coûts partagés, et on ne ménagera pas les efforts pour la mettre en œuvre. À Vancouver, les parties ont injecté 20 millions de dollars dans l'Accord de Vancouver. Au cours de l'année qui vient, des projets seront mis en œuvre après que les nouvelles priorités qui pourraient être abordées grâce à cette nouvelle injection de fonds auront été conjointement cernées. En même temps, on négociera de nouvelles EDU dans cinq autres grandes villes de l'Ouest, soit Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Victoria. Chaque entente mettra l'accent sur les priorités définies par les collectivités.

Le Ministère examinera différentes façons de relever les défis et de saisir les occasions qui se présentent dans les régions nordiques des provinces de l'Ouest et, surtout, pour assurer une plus grande participation des Autochtones à l'économie.

DEO est responsable de la mise en œuvre dans l'Ouest canadien, au nom du gouvernement fédéral, d'un certain nombre de programmes nationaux qui correspondent au programme de base du Ministère. DEO mettra également en œuvre des programmes nationaux, comme le programme Infrastructures Canada et l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre, de façon à appuyer les objectifs de la priorité des collectivités durables.

DEO co-dirige la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) dans l'Ouest et discute également avec les provinces des façons de s'associer à la SAMU (tant pour la planification et l'élaboration de projets que pour le soutien). La SAMU vise à améliorer l'élaboration de politiques et la coordination des programmes à tous les paliers de l'administration publique. L'intention de la SAMU est de diminuer la disparité que subissent actuellement les Autochtones des régions urbaines en adaptant mieux les programmes gouvernementaux aux priorités et aux besoins locaux des Autochtones qui vivent dans des villes.

Le budget fédéral de 2003 consacrait 25 millions de dollars de plus à la SAMU afin qu'elle élabore des projets pilotes dans huit villes prioritaires (Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Thunder Bay et Toronto). Ces projets visent à mettre à l'essai de nouvelles façons de répondre aux besoins des Autochtones des régions urbaines. Dans chacune des villes de l'Ouest ciblées, DEO collabore étroitement avec les représentants provinciaux et municipaux, les représentants autochtones et d'autres membres des collectivités pour élaborer des projets innovateurs. Dans de nombreux cas, on estime que les projets de la SAMU font partie des processus plus vastes de DEO à l'égard du développement urbain, comme l'Accord de Vancouver ou l'Entente sur le développement de Winnipeg. En même temps, on intègre le volet Autochtones sans-abri vivant en milieu urbain de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) et la SAMU pour augmenter l'efficacité des activités entreprises dans les collectivités. Grâce à ces initiatives, on s'attend à ce que les représentants fédéraux et provinciaux élaborent, en collaboration, des solutions innovatrices en vue d'aborder les priorités locales qui ne peuvent progresser dans le cadre des programmes existants.

Le Ministère continuera d'inviter les citoyens de l'Ouest à participer à des consultations en vue de cerner les besoins et les priorités ainsi que d'établir de nouveaux partenariats ou d'élargir les partenariats existants avec des intervenants de l'Ouest. Le Ministère a un aperçu unique des activités des administrations provinciales et municipales dans l'Ouest canadien. Il possède en outre un solide réseau qui comprend des associations commerciales, des organisations de recherche, des organisations bénévoles et d'autres intervenants qui lui permettent de mieux comprendre la dynamique régionale.

### ***Défis et risques***

- La priorité stratégique des Collectivités englobe des résultats économiques, sociaux et environnementaux. Le rôle principal de DEO consistera encore à appuyer des activités de développement économique. Cependant, le défi important qui consiste à assurer un équilibre approprié entre les trois résultats sera une priorité pour le Ministère.
- La capacité de DEO de créer des partenariats dépendra de la volonté et de la capacité financière de partenaires gouvernementaux potentiels et d'autres partenaires qui peuvent contribuer à la priorité des Collectivités durables.
- Une action efficace prenant racine dans la collectivité nécessite une grande souplesse pour adapter les approches aux possibilités, aux forces et aux besoins locaux. Le défi consiste à adapter les approches tout en respectant les priorités fédérales.

### ***Principaux partenariats et relations***

Les partenariats sont au cœur même de la façon de fonctionner de DEO. Le fait d'établir des partenariats avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, des organisations communautaires comme les SADC et les OFVE, des groupes sans but lucratif et le secteur privé permet de diminuer le chevauchement et le dédoublement, de rassembler des ressources supplémentaires pour répondre aux enjeux de l'Ouest et de faire participer les gens de l'Ouest au processus décisionnel fédéral.

### **Résultats prévus**

<b>Résultats prévus</b>	<b>Activités prévues</b>
Une plus grande collaboration et intégration entre les gouvernements et les collectivités	DEO collaborera avec d'autres ordres de gouvernement pour mettre en œuvre les quatre EPDEO signées récemment ainsi que les EDU de Winnipeg et de Vancouver. DEO négociera de nouvelles EDU tripartites avec d'autres villes de l'Ouest.
Des possibilités économiques et d'investissement accrues dans les collectivités de l'Ouest canadien	DEO travaillera de concert avec les collectivités pour cerner et attirer de nouvelles sources d'investissement et de nouveaux débouchés commerciaux. DEO aidera également les collectivités à s'adapter aux répercussions graves des changements de circonstances économiques.
Une participation accrue des Autochtones à l'économie	DEO collaborera avec ses partenaires pour mettre en œuvre la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain en élaborant des solutions innovatrices en vue d'aborder les priorités locales et pour investir dans des programmes et des services qui font la promotion du développement économique des Autochtones.
Pour les collectivités de l'Ouest canadien, une amélioration des capacités de mettre en œuvre des stratégies qui encouragent le développement durable.	DEO aidera les collectivités à évaluer leurs points forts, leurs points faibles, les occasions et le potentiel de nouvelles activités économiques et d'une augmentation des investissements.

## **INITIATIVES POUR L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT**

### **Stratégie et vision relatives au Gouvernement en direct (GED)**

La vision de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) pour le Gouvernement en direct (GED) comprend une approche multivoies pour réaliser le mandat du Ministère qui consiste à offrir aux Canadiens de l'Ouest des produits et des services par un large éventail de moyens : en personne, par la poste, par télécopieur, par téléphone et par Internet. En plus de fournir des services de conseils aux entrepreneurs par de tierces parties, DEO utilisera des moyens électroniques afin de fournir plus rapidement et plus directement de l'information et des services aux citoyens et aux entrepreneurs.

DEO a réorganisé les produits et services électroniques qu'il offrait en direct pour y inclure un Service de financement des subventions et des contributions, et un Service de partage et d'échange de l'information.

Le Ministère continue de progresser vers la conformité aux attentes du Conseil du Trésor pour 2005 relativement au GED. Le site Web de DEO sera revu pour en faire un site plus axé sur les clients et adapté aux recommandations des clients internes et externes.

Le Service de financement des subventions et des contributions sera plus fonctionnel, permettant ainsi d'effectuer certaines interactions en direct pour la présentation de demandes en direct. Le Service de partage et d'échange de l'information rehaussera les outils de soutien aux entrepreneurs existants et fournira certains services supplémentaires, selon les recommandations de nos clients.

Parmi les sous-composantes du Service de partage et d'échange de l'information, on compte : le Centre des médias; le Centre électronique d'excellence en recherche; les outils électroniques; et d'autres renseignements sur les sites Web de DEO et de ses partenaires.

Le rapport annuel de DEO sur le GED est affiché sur le site Web public du Ministère, à l'adresse <http://www.deo.gc.ca>.

### **Langues officielles**

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada réitère son engagement à l'égard des objectifs de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* qui prévoit les éléments suivants :

- a. favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement;
- b. promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.



L'équipe de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* de DEO a reçu le Prix du chef de la fonction publique dans la catégorie des langues officielles en 2003. Afin de conserver l'élan actuel dans l'Ouest, l'équipe de DEO travaillera à rehausser la durabilité de la communauté francophone en créant pour 2004-2008 un nouveau plan d'action qui favorisera les nouveaux partenariats et les nouvelles possibilités en vue d'élargir les initiatives actuelles de développement économique et des collectivités. L'équipe des langues officielles de DEO consultera activement les groupes communautaires et les intervenants pour cerner les priorités des quatre prochaines années. Le plan d'action 2004-2008 visera la planification stratégique à long terme, le renouvellement de partenariats, comme celui conclu avec les Organisations francophones à vocation économique du Réseau de prestation de services de DEO, et le soutien à des initiatives de développement économique dans les secteurs cernés comme prioritaires par les collectivités francophones.

DEO joue un rôle important dans la mise en œuvre de la partie du plan d'action pour les langues officielles qui touche le développement économique des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Le Ministère paraphe un nouveau protocole d'entente avec Industrie Canada en vue de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives, surtout des stages pour les jeunes dans les industries du savoir, en administration et en gestion, ainsi que des projets pilotes dans les industries du télé-apprentissage. On pense également à établir de nouveaux partenariats pour aborder les priorités cernées par les CLOSM de l'Ouest, comme l'immigration des Francophones et leur intégration dans les collectivités de l'Ouest. DEO pourrait être le catalyseur qui permettrait de rassembler les intervenants et les ministères dans l'Ouest afin d'aider les nouveaux immigrants à s'installer dans cette région du Canada.

En outre, l'exercice 2004-2005 verra le renouvellement du protocole d'entente entre DEO et Patrimoine canadien pour le programme de Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle. Ce programme a réussi à rassembler des investissements pour les CLOSM afin d'augmenter la visibilité et le développement économique des collectivités francophones au cours des trois dernières années. En outre, DEO examinera la possibilité de faire partie du *Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne* alors qu'il mettra en œuvre un nouveau plan stratégique avec les CLOSM de l'ensemble du Canada. DEO a apprécié la possibilité de collaborer avec la collectivité et les membres fédéraux du Comité national, et de les consulter, afin de faire progresser les efforts relativement à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

DEO poursuivra ses efforts pour appuyer et favoriser la durabilité des Communautés de langue officielle en situation minoritaire, et le Ministère établira des partenariats avec d'autres organisations pour assurer la vitalité des CLOSM de l'Ouest.

### **Stratégie de développement durable**

En tant que ministère qui appuie le développement économique dans l'Ouest canadien, DEO croit qu'il importe de contribuer au développement d'une manière durable et qui

tienne compte de l'interaction de facteurs économiques, sociaux et environnementaux. En 2003-2004, DEO a fait des collectivités durables une nouvelle priorité quant à ses orientations stratégiques. Nous continuons d'en faire un de nos buts dans la Stratégie de développement durable de DEO pour 2003 alors que nous progressons vers notre vision plus vaste qui consiste à « Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort ».

En 1997, les ministères fédéraux ont présenté au Parlement leurs premières Stratégies de développement durable (SDD) et ils doivent présenter de nouvelles SDD tous les trois ans. Le Ministère progresse dans sa première année de la SDD 2003 et ciblera trois buts pour la période de trois ans que couvre la stratégie : une plus grande innovation, une plus grande compétitivité et des collectivités durables.

DEO contribue à la Stratégie de développement durable fédérale en appuyant la diversification économique et une meilleure qualité de vie dans l'Ouest canadien. Le Ministère continuera de participer aux comités interministériels de développement durable du gouvernement fédéral. En outre, une équipe « verte » dirigera des activités favorisant l'écologie au sein du Ministère en mettant en place des pratiques d'approvisionnement en accord avec la protection de l'environnement, en participant à des comités interministériels pour un fonctionnement plus « vert » et en veillant à l'adoption de pratiques plus durables et à haut rendement énergétique dans l'ensemble du Ministère.

DEO reconnaît qu'il importe de mesurer l'incidence de nos activités de développement durable, d'assurer un vaste engagement organisationnel à l'égard du développement durable, de faire le suivi de nos activités en ce sens et d'établir des rapports sur les résultats de nos efforts. Dans le cadre de ses priorités pour la SDD 2003, le Ministère rehaussera ces aspects de sa stratégie de développement durable.

### **Fonction de contrôleur moderne**

DEO a toujours été engagé à l'égard d'une saine gestion. Le besoin de moderniser et d'améliorer la gestion du Ministère reste toujours aussi valable. Le plan d'action de DEO pour mettre en œuvre la fonction de contrôleur moderne a réellement une incidence sur toutes les activités de gestion du Ministère. On a terminé l'évaluation de la capacité de contrôleur moderne en 2002-2003, et cette évaluation nous a fourni un bon outil pour souligner les secteurs où on pourrait améliorer les processus de gestion dans tous les secteurs du Ministère.

Un comité directeur de la fonction de contrôleur moderne, à l'échelon des cadres supérieurs, continue de se faire le champion de cette initiative et de veiller à ce qu'elle fasse l'objet d'une grande attention au sein du Ministère. Nous avons beaucoup progressé vers l'atteinte des objectifs du plan d'action, et ce dernier a été maintenu bien à jour en y ajoutant de nouveaux points dès qu'on a cerné des secteurs à améliorer. Le plan d'action actuel est conforme au nouveau Cadre de responsabilisation de gestion qui établit les attentes du Secrétariat du Conseil du Trésor relativement à une gestion moderne de la

fonction publique. Le plan d'action a été élaboré pour fournir aux gestionnaires de DEO un ensemble clair d'attentes en matière de gestion et d'initiatives d'amélioration.

Au cours des trois prochaines années, les priorités de DEO pour l'avancement de la fonction de contrôleur moderne consisteront à porter son attention sur les initiatives d'amélioration de la gestion dans le secteur de la modernisation des ressources humaines, l'élaboration d'un cadre de gestion du risque intégré, l'élaboration d'un cadre intégré de mesure de la planification, les résultats et le rendement, et le renforcement du soutien aux questions horizontales dans l'ensemble de l'administration publique fédérale, y compris un soutien aux ministres de l'Ouest.

## SECTION V : ORGANISATION

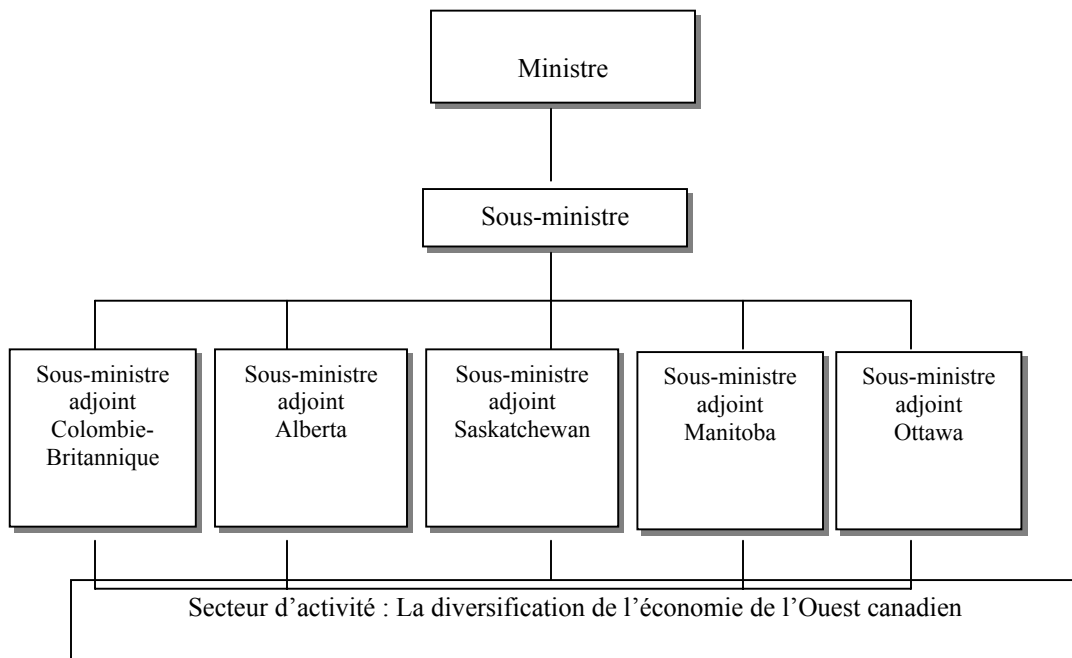
Le Ministère n'a qu'un seul secteur d'activité, soit la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Voici l'objectif ultime poursuivi :

*En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économique de l'Ouest.*

Le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien dirige le ministère. L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton (Alberta), dans les mêmes locaux que son bureau régional de l'Alberta. Chacune des autres provinces de l'Ouest a son bureau régional, soit à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, sans oublier un bureau de liaison à Ottawa. Le Ministère a également ouvert des bureaux satellites régionaux à Calgary, à Regina et à Victoria. La sous-ministre a ses bureaux à Edmonton et les sous-ministres adjoints à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

Chacun des sous-ministres adjoints veille à la mise en œuvre de programmes et à la prestation de services dans sa région, et à l'appui des activités du Ministère, outre ses responsabilités au sein même du Ministère. La sous-ministre adjointe d'Ottawa joue un rôle de premier plan dans les activités de défense des intérêts du Ministère.

### Organigramme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



## SECTION VI : ANNEXES

### Résultats stratégiques

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
<b>Entrepreneuriat</b>				
De base	52 623	53 719	51 031	50 047
Législatif ( <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises et Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> )*	20 260	...	...	...
	72 883	53 719	51 031	50 047
<b>Innovation</b>				
<b>De base</b>	72 892	71 614	57 994	54 747
Autres que de base	2 200	2 133	2 133	2 383
	75 092	73 747	60 127	57 130
<b>Collectivités durables</b>				
De base	51 458	52 504	47 321	46 620
Autres que de base	120 977	210 836	109 164	...
	172 525	263 340	156 485	46 620
<b>Total</b>	<b>320 500</b>	<b>390 806</b>	<b>267 643</b>	<b>153 797</b>

\*Ces points sont inclus dans le budget des dépenses d'Industrie Canada à partir de l'exercice 2004-2005.

## Dépenses ministérielles prévues

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Budgétaire – Budget principal des dépenses (brut)	320 443	390 806	267 643	153 797
Non budgétaire – Budget principal des dépenses (brut)	...	...	...	...
Moins : recettes disponibles	...	...	...	...
<b>Total du budget des dépenses principal</b>	320 443	390 806	267 643	153 797
Redressements *	57	...	...	...
Dépenses nettes prévues **	320 500	390 806	267 643	153 797
Moins : recettes non disponibles	33 235	6 000	3 800	2 700
Plus : services reçus sans frais	4 144	4 210	4 120	4 086
<b>Coût net du Programme</b>	291 409	389 016	267 963	155 183
<b>Équivalents temps plein</b>	380	380	380	370

\* Les redressements tiennent compte des fonds additionnels reçus dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses de 2003-2004 moins le transfert des engagements contractuels prévus pour les prochaines années du programme Infrastructures Canada (voir le tableau ci-dessous).

\*\* Représente les prévisions des dépenses nettes totales prévues à la fin de l'exercice.

*Explication des changements* : La diminution des dépenses prévues à l'exercice 2003-2004 tient compte du transfert des engagements contractuels en vertu du programme Infrastructures Canada pour les prochaines années. La diminution prévue pour l'exercice 2006-2007 témoigne de la fin du programme Infrastructures Canada. Les recettes non disponibles pour les prochaines années tiennent compte de la diminution des remboursements au Ministère, une situation directement attribuable à l'abandon graduel des prêts remboursables en 1994-1995.

Redressements	2003-2004 (en milliers de dollars)
Augmentation des affectations de crédits du Ministère	47 700
Subvention Aux amis du Musée canadien des droits de la personne	27 000
Enquête de faisabilité d'un train rapide VRA	3 748
Excédent des sommes recueillies	3 288
Rick Hansen - Man in Motion	2 200
Report du budget de fonctionnement	2 010
Redressements divers	650
CLOSM	400
Transferts d'autres ministères	(3 615)
Contribution aux réaffectations gouvernementales	(3 000)
Diminution des dépenses - Programme de protection contre les crues de la rivière Rouge	(1 224)
Diminution des dépenses - programme Infrastructures Canada	(81 560)
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 400
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	60
<b>Total des redressements</b>	<b>57</b>

(L) Poste législatif

**TABLEAU 1 : Sommaire des paiements de transfert**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
<b>Subventions</b>				
Subvention aux Amis du Musée canadien des droits de la personne	27 000	...	...	...
Subventions pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	...	5 000	5 000	5 000
<b>Total des subventions</b>	27 000	5 000	5 000	5 000
<b>Contributions</b>				
<b>Programmes de base</b>				
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	72 318	81 880	74 022	73 027
Programme de développement des collectivités	20 363	23 200	23 200	23 200
Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest	8 768	...	...	...
Programme du réseau de prestation de services	10 700	6 000	6 000	6 000
Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités	14 381	10 780	...	...
Programme de prêts et d'investissement	4 300	4 100	4 000	4 000
<b>Total des programmes de base</b>	130 830	125 960	107 222	106 227
<b>Programmes autres que les programmes de base</b>				
Rick Hansen Man in Motion Fondation	2 200	2 133	2 133	2 133
Programme de protection contre les crues de la rivière Rouge	2 176	...	...	...
Aéroport Richmond de Vancouver – Enquête de faisabilité d'un train rapide	3 748	...	...	...
Programme Infrastructures Canada	85 900	209 376	108 410	...
<b>Total pour les programmes autres que les programmes de base</b>	94 024	211 509	110 543	2 133
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7 960	...	...	...
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	12 300	...	...	...
<b>Total des contributions</b>	245 114	337 469	217 765	108 360
<b>Total des paiements de transfert</b>	272 114	342 469	222 765	113 360

(L) Poste législatif

*Explication des changements* : L'augmentation des dépenses prévues pour 2004-2005 et les exercices subséquents correspond au transfert des engagements contractuels des exercices précédents, principalement dans le cadre du programme Infrastructures Canada. La diminution pour les exercices subséquents est surtout fondée sur la fin du Programme d'investissement dans l'Innovation et les Communautés et la diminution du niveau de financement du programme Infrastructures Canada.



## **TABLEAU 2 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert**

### **Subventions pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
		5 000	5 000	5 000

#### **Objectif**

Promouvoir la diversification et le développement économiques dans l'Ouest canadien et défendre les intérêts de l'Ouest lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux.

#### **Résultats prévus**

- Le renforcement du réseau de l'innovation dans l'Ouest canadien.
- L'expansion du secteur des entreprises dans l'Ouest canadien.
- De plus grands investissements relativement aux priorités stratégiques fédérales et régionales de développement économique.
- Une meilleure compréhension des besoins, des possibilités et des aspirations de l'Ouest canadien à l'intérieur et à l'extérieur de la région, ce qui mènera à de meilleurs programmes et à de meilleurs services pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest.

Une évaluation de ce programme a été effectuée au cours de l'exercice 2003-2004.

[http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp)

### **Programme de diversification de l'économie de l'Ouest**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	72 318	81 880	74 022	73 027

#### **Objectif**

Promouvoir la diversification et le développement économiques dans l'Ouest canadien et défendre les intérêts de l'Ouest lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux.

#### **Résultats prévus**

- Le renforcement du réseau de l'innovation dans l'Ouest canadien.
- L'expansion du secteur des entreprises dans l'Ouest canadien.
- De plus grands investissements relativement aux priorités stratégiques fédérales et régionales de développement économique.
- Une meilleure compréhension des besoins, des possibilités et des aspirations de l'Ouest canadien à l'intérieur et à l'extérieur de la région, ce qui mènera à de meilleurs programmes et à de meilleurs services pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest.

## Jalons

- Les récipiendaires doivent présenter des données, des échéanciers, des plans et des rapports suffisamment détaillés pour confirmer que les résultats prévus sont atteints.
- On surveille et rend compte des résultats sur une base régulière.

Une évaluation de ce programme a été effectuée au cours de l'exercice 2003-2004.

[http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp)

## Programme de développement des collectivités

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	<b>Dépenses prévues 2004-2005</b>	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	20 363	<b>23 200</b>	23 200	23 200

## Objectif

Financement du réseau des SADC dans l'Ouest canadien. Les SADC sont des organisations sans but lucratif administrées par des bénévoles qui effectuent de la planification économique stratégique et offrent des conseils et des prêts à des entrepreneurs locaux, ce qui favorise la diversification et le développement économique de leurs collectivités.

## Résultats prévus

- Planification stratégique communautaire : collaborer avec les collectivités pour évaluer les problèmes locaux, définir des objectifs ainsi que planifier et mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer les infrastructures physiques, institutionnelles et humaines; l'entrepreneuriat; l'emploi; l'économie.
- Services aux entreprises : offrir aux petites et moyennes entreprises divers services de counseling et d'information.
- Accès au financement : offrir du financement pour aider les entreprises existantes ou pour aider de nouveaux entrepreneurs à créer leur entreprise.

## Jalons

- Les SADC élaborent tous les ans un plan d'activités qui tient compte des cibles de rendement. Elles préparent des rapports périodiques sur les activités et une vérification annuelle de leur fonctionnement est réalisée.
- On effectue des évaluations sur une base périodique.

Pour obtenir de l'information sur la dernière évaluation, consultez

[http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp).

## Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest\*

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	<b>Dépenses prévues 2004-2005</b>	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	8 768			...

## Objectif

Les ententes pavent la voie à une solide coopération fédérale-provinciale grâce à une coordination des priorités et à un financement pour le développement économique et régional.

## Résultats prévus

- Améliorer la compétitivité de l'économie des provinces sur les marchés internationaux en investissant dans la croissance économique des secteurs clés.
- Encourager la création, l'expansion et la modernisation des PME, ainsi que l'adoption d'activités à valeur ajoutée.
- Augmenter les possibilités d'investissement et d'entrepreneuriat dans le secteur privé.
- Veiller à ce que les activités de ces Ententes soient un complément aux autres activités des administrations fédérale et provinciales.

## Jalons

- L'entente stipule que les projets doivent être approuvés au plus tard le 31 mars 2002 et terminés au plus tard le 30 septembre 2003. Les demandes de remboursement doivent être acheminées au plus tard le 31 mars 2004.
- Cernés par une évaluation du programme.

\* Une évaluation a été effectuée en mai 2002 ([http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp)). Les nouvelles Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest, signées en 2003, sont financées en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO).

## Programme du réseau de prestation de services

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	10 700	6 000	6 000	6 000

## Objectif

Le Programme du réseau de prestation de services vise à améliorer l'accès aux services dans l'Ouest canadien grâce à des ententes de prestation de services avec des organisations locales.

## Résultats prévus

- Services aux entreprises : offrir un éventail de services de counseling et d'information aux PME.
- Accès au financement : offrir du financement pour l'expansion d'entreprises existantes ou pour aider de nouveaux entrepreneurs à créer leur entreprise.

## Jalons

- Les organisations de prestation de services élaborent tous les ans des plans d'activités qui comprennent des cibles de rendement. Elles présentent des rapports périodiques sur les activités et réalisent une vérification annuelle de leur fonctionnement.

Une évaluation du programme est en cours.

## **Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	14 381	10 780	0	0

### **Objectif**

Améliorer l'infrastructure d'innovation et les liens dans les secteurs stratégiques de l'Ouest; augmenter la commercialisation des technologies; améliorer la capacité des entreprises à développer et à adopter de nouvelles technologies; aider les collectivités à s'adapter dans la nouvelle économie du savoir.

### **Résultats prévus**

- Augmenter le nombre d'emplois reliés au savoir.
- Appuyer la croissance des entreprises reliées au savoir.
- Accélérer la commercialisation de processus et de produits innovateurs ainsi que leur adoption par les entreprises.
- Augmenter la diversification des économies communautaires.

### **Jalons**

- On demande aux bénéficiaires de présenter des données, des échéanciers, des plans et des rapports suffisamment détaillés pour confirmer l'atteinte des résultats prévus.
- On surveille les résultats et on établit des rapports à ce sujet sur une base régulière.
- Cernés par une évaluation finale du programme.

Une évaluation de ce programme est en cours.

## **Programme Infrastructures Canada**

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	85 900	209 376	108 410	0

### **Objectif**

Améliorer l'infrastructure des municipalités urbaines et rurales du Canada. Ceci inclut également l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes grâce à des investissements qui rehaussent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures des collectivités et permettent de mettre en place une infrastructure digne du XXI<sup>e</sup> siècle grâce à l'utilisation des meilleures technologies, de nouvelles approches et de pratiques exemplaires.

### **Résultats prévus**

- Amélioration des infrastructures municipales urbaines et rurales au Canada.

### **Jalons**

- On surveille les résultats et on élabore des rapports à ce sujet sur une base régulière.
- On effectue des évaluations sur une base régulière.

**La Loi sur les prêts aux petites entreprises du Canada et la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada**

(en milliers de dollar)	Prévision des dépenses 2003-2004	<b>Dépenses prévues 2004-2005</b>	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7 960	<b>0</b>	0	0
<i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	12 300	<b>0</b>	0	0

**Objectif**

Encourager les prêteurs du secteur privé à accorder plus de prêts pour la création, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises.

**Résultats prévus**

- Voir le Rapport sur les plans et les priorités d'Industrie Canada

**Jalons**

- Voir le Rapport sur les plans et les priorités d'Industrie Canada

Ces programmes sont inclus dans le budget des dépenses d'Industrie Canada à partir de l'exercice 2004-2005.

**TABLEAU 3 : Source des recettes non disponibles**

(en milliers de dollars)	Prévision des recettes 2003-2004	<b>Recettes prévues 2004-2005</b>	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Païement de contributions remboursables	15 700	<b>5 000</b>	3 000	2 000
Redressement en fin d'exercice des comptes créditeurs des exercices précédents	1 200	<b>500</b>	500	500
Frais d'administration au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 950	...	...	...
Frais d'administration au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	12 885	...	...	...
Autres recettes	500	<b>500</b>	300	200
<b>Total des recettes non disponibles</b>	33 235	<b>6 000</b>	3 800	2 700

*Explication des changements* : Les recettes prévues pour 2004-2005 et les années suivantes reflètent la diminution des montants remboursés au Ministère. Cette réduction découle de la décision prise en 1994-1995 de supprimer graduellement l'offre de prêts remboursables aux entreprises. Les autres recettes pour 2004-2005 et les années suivantes comprennent les intérêts et autres recettes liées au recouvrement des contributions remboursables.

**TABLEAU 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire**

(en milliers de dollars)	<b>Total</b>
Dépenses nettes prévues	<b>390 806</b>
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	<b>2 141</b>
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	<b>1 891</b>
Indemnités d'accident du travail assurées par Développement des ressources humaines Canada	<b>31</b>
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	<b>147</b>
Total des services reçus sans frais	<b>4 210</b>
Moins : Recettes non disponibles	<b>6 000</b>
Coût net du programme en 2004-2005	<b>389 016</b>

**TABLEAU 5 : Initiatives horizontales -  
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)**

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) est un programme de contribution à frais partagés qui est essentiel au maintien de la croissance économique et au soutien d'une meilleure qualité de vie pour les Canadiens. Le FCIS est administré en vertu d'un partenariat entre les organismes fédéraux de développement économique régional et Infrastructure Canada. DEO est chargé de l'exécution du programme dans l'Ouest canadien, ce qui inclut : le canal de dérivation de la rivière Rouge au Manitoba, et le projet d'amélioration du Lac Wascana. Pour plus de renseignements au sujet de cette initiative horizontale, veuillez consulter : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp).